

Lutte contre l'érosion des sols

AR : Razafindravoniarisoa Euphrasie

Enseignants

Valasoa Emérentienne

Soavita Nicole

Ecole privée

"La promotion" (Ambilobe)

Antsiranana - Madagascar

1. Contexte et justification du projet

L'EPP La Promotion se trouve dans la commune urbaine d'Ambilobe. Un peu à l'écart de la ville et en contre bas d'une route secondaire, le chemin qui y mène est en pente et favorise l'érosion hydrique du sol. La nécessité de protéger le domaine est donc prioritaire.



2. Etat des lieux

La route qui côtoie le domaine ne cesse de s'éroder par les eaux de ruissellement. Cela réduit l'espace du domaine et rend les accès difficiles et expose les enfants et le domaine à des dangers imminents.

3. Objectif général

Sensibiliser les élèves à la protection des sols dans l'enceinte du domaine scolaire et les faire participer à son aménagement.

4. Objectifs pédagogiques

Les élèves seront capables de :

Savoir

- ▶ Connaître les différentes couches du sol
- ▶ Identifier et connaître la problématique de l'érosion des sols et ses conséquences.
- ▶ Comprendre les principes de réalisation d'un compost.

Savoir faire

- ▶ Réaliser un plan de l'école et identifier les plantations à prévoir.
- ▶ Fabriquer du compost.
- ▶ Planter et entretenir les arbres et les plantes.
- ▶ Organiser une recherche de fonds pour la mise en œuvre du projet.
- ▶ Prendre contact avec des techniciens ou les parents pour la réalisation des activités.
- ▶ Réaliser une pépinière.
- ▶ Planter et entretenir les plantations.



Savoir être

- ▶ Réaliser un travail en groupe
- ▶ Être pro-actif pour l'amélioration de son cadre de vie
- ▶ Être responsable de la bonne croissance des arbres.

5. Etapes du projet**Première étape :**

- ▶ Observation et identification de l'état des lieux avec les élèves
- ▶ Hiérarchisation des problèmes et analyse par l'organisation d'un débat en classe
- ▶ Sensibilisation et conscientisation de toutes les classes
- ▶ Ébauche de projets (mini projets par les élèves aidés par l'enseignant).
- ▶ Réunion de sensibilisation et de concertation avec les parents d'élèves et les autres personnes ressource (techniciens des eaux et forêts, de l'agriculture...) pour demander leur contribution

Deuxième étape

- ▶ Elaboration du projet
- ▶ Mise en commun (synthétiser les idées reçues en un seul projet
- ▶ Planification des activités
- ▶ Rencontre avec les personnes ressources (techniciens) pour analyser la pertinence des choix effectués.

Troisième étape

- ▶ Collecte de fonds et de matériels (bêche, pelle, brouette, grain de flamboyant, plant de vétiver et citronnelle, arrosoir...)
- ▶ Préparation du terrain (nivellement de la terre au bord de la route devant l'entrée principale) plantations
- ▶ Mise en place de pépinières
- ▶ Mise en pot de jeunes plants (avec l'aide de techniciens)
- ▶ Plantation de jeunes plantes.
- ▶ Entretien quotidien des plantes.

Quatrième étape

Evaluation

- ▶ Suivi et évaluation
- ▶ Réajustement si nécessaire.